

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Affiché le

ID : 056-215602244-20230911-04\_09\_2023-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 10

Présents : 08

Votants : 08

04 - 09 - 2023

L'an deux mille vingt trois

le : 06 septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de  
SAINT LAURENT SUR OUST

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la salle de la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur BERTHET Michel, Maire.

Date de convocation : 23/08/2023

Présents : DANY Stéphane, PERRET Morgane, ASFEZ Peggy,  
LE GOFF Tony, DESFONTAINE Gilles, BERTHET Michel,  
BRULE Corinne, MICHEL Rémi

Absent : GUYOT Roselyne

GUILLEMOT Thomas

M DANY Stéphane a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Convention entre la mairie de Saint Laurent sur Oust et Maître  
Muriel PERRIGOT, avocate au Barreau de Vannes**

Le maire, propose au conseil de passer une convention avec Maître Muriel PERRIGOT, avocate au Barreau de Vannes, afin de défendre la commune dans la démarche d'expulsion de logement qu'elle a entamé envers un de ses locataires.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'approuver la convention entre la commune et Maître Muriel PERRIGOT.

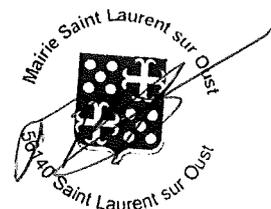
Pour copie conforme

Fait et délibéré à St Laurent sur Oust

le 06 septembre 2023

Certifié exécutoire

**Le Maire  
Michel BERTHET**



Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Affiché le

ID : 056-215602244-20230911-04\_09\_2023-DE

